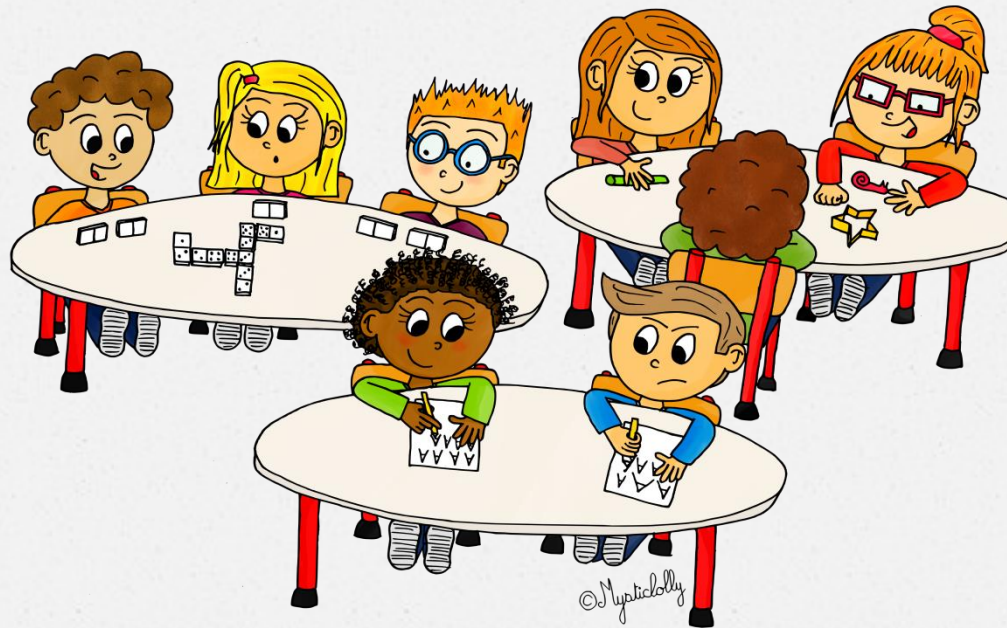
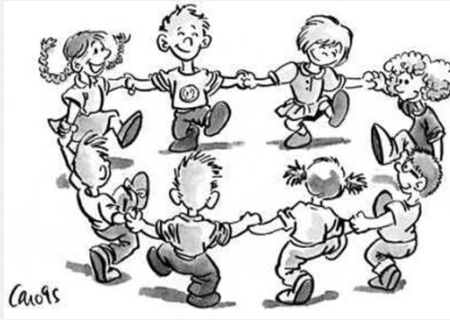




Maternelle 4 ans...

Des réponses à vos questions...





La maternelle 4 ans

- o AVANTAGES DE LA MATERNELLE 4 ANS:
- o Prévention
- o Dépistage précoce
- o Accès aux services éducatifs
- o Stimulation psychomotrice, langagière, sociale et cognitive

La maternelle 4 ans...C'est quoi?

C'est un programme...

- o Préparatoire à la maternelle
- o Qui s'adresse aux enfants de 4 ans
- o En continuité avec le programme préscolaire 5 ans (cycle préscolaire)
- o Souple qui permet de s'adapter au rythme et aux caractéristiques des enfants



L'accent est mis sur le développement global de l'enfant par le jeu

- Motricité
- Socialisation
- Éveil à la conscience du corps
 - Éveil à la conscience phonologique
- Rencontres pour les *parents*



Organisation

- o Une enseignante et du soutien à l'enseignante à mi-temps
- o Groupe d'environ 14 enfants
- o Horaire de la maternelle 5 ans
- o Temps de repos en fonction des besoins des enfants
- o Transport disponible selon les parcours existants pour l'école

Organisation (suite)

- Service de garde si disponible à l'école
- Pas de redoublement
- De l'information quant au progrès de l'enfant
- Rentrée progressive comme à la maternelle 5 ans
- Calendrier scolaire identique à celui du préscolaire et du primaire

Volet parents

- o Rencontres à l'école (horaire à déterminer selon le groupe)
- o Contenu adapté aux besoins et caractéristiques des enfants de la classe (domaine affectif et social, rôle des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant, la communication parents-enfants...)

C'est gratuit mais il faut prévoir...

- o Frais de surveillance du midi
- o Frais de service de garde (si disponible à l'école et utilisé)
- o Frais pour le matériel scolaire (variables selon les écoles)
- o Le repas du midi et les collations

Inscription

- o L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1er octobre de l'année scolaire en cours.
- o Les inscriptions se font en ligne:
<https://cssbf.gouv.qc.ca/inscriptions>
- o Le certificat de naissance original est obligatoire lors de l'inscription de même qu'une preuve de résidence.
- o Pour toutes informations, bien vouloir contacter votre école de secteur.